

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.  
Un masquage de ces données a été réalisé



**VINCENNES M&B NOTAIRES**  
*Me Valérie MESNAGER Me Antoine BASSOT*

■■■■■■■■■■  
 ■■■■■■■■■■

etude. ■■■■■■■■■■

CERTIFICAT DU DÉPOSITAIRE DES FONDS

Établi conformément aux dispositions de l'article L 225-13 du Code de Commerce

La société dénommée VINCENNES M&B NOTAIRES, société par actions simplifiée, titulaire d'un Office Notarial à VINCENNES (94300) 4 avenue de Paris,

CERTIFIE et ATTESTE :

- Avoir reçu en dépôt la somme de 2000 (deux mille) euros représentant la totalité des versements effectués par les souscripteurs du capital en numéraire de la société dénommée 6ZA Studio, SAS en formation dont le siège social sera situé à ■■■■■■■■■■ ; et

- Avoir constaté la concordance entre ces versements et les sommes indiquées comme versées par chaque associé depuis un compte ouvert à leur nom ainsi qu'il résulte de l'attestation d'origine des fonds en date du 28/05/2025.

- Lesdites sommes ont été versées à concurrence de :

- Cindy Anissa Djahnine, la somme de 2000 euros.

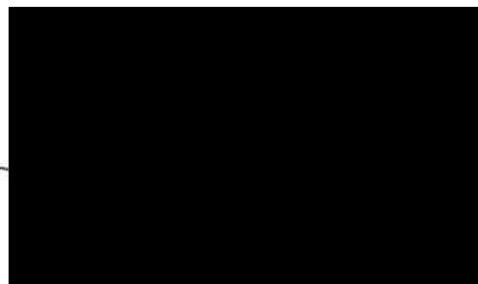
Cette somme restera immobilisée dans les conditions légales et réglementaires. Ce certificat est valable jusqu'au 24/11/2025 et sera caduc par la suite.

Vincennes

Le

**28 MAI 2025**

**Me Aurélie RUIZ**



Lutte contre la fraude : Afin de garantir l'authenticité du présent certificat, merci de joindre l'étude notariale à cette adresse ■■■■■■■■■■